

## **Recyclabilité, intégration de matières recyclées, réduction, décarbonation et réemploi : en France, les fabricants d'emballages plastiques augmentent leurs investissements dans l'innovation en faveur de la circularité**

Les investissements des fabricants d'emballages plastiques français dans la R&D et l'économie circulaire sont en hausse ! Parallèlement aux négociations pour un traité mondial contre la pollution plastique à Busan (Corée du Sud), la filière dirige de plus en plus ses investissements en cours et à venir vers une production industrielle décarbonée, circulaire et résiliente. Consciente que les principes des 3R (Réduire, Recycler, Réutiliser) sont essentiels, la filière veut aller plus loin en créant des matériaux alternatifs plus durables. Une démarche à laquelle il convient d'ajouter un quatrième "R" pour "Réinventer", de sorte à bénéficier des avantages incomparables de ces matières tout en maîtrisant mieux leur impact.

Les principaux postes d'investissement en cours et à venir chez les fabricants français d'emballages plastiques concernent la recyclabilité, l'intégration de matières recyclées, la réduction, la décarbonation et le réemploi.

Pour accompagner ce mouvement, **les investissements en R&D de la filière s'élèvent à 20,8 millions d'euros en 2023** (+8% en 2023 vs 2022) **soit autant que le soutien de France 2030 aux projets d'innovation et d'investissement de l'industrie du vélo**. Dotés également d'une enveloppe de plus de 20 millions d'euros en 2023, **les investissements liés à l'économie circulaire et aux nouvelles réglementations croissent de +3% sur la même période**.

Ces indicateurs, issus d'une grande enquête menée par Elipso auprès des industriels du secteur<sup>1</sup>, démontrent que les fabricants d'emballages plastiques innovent davantage pour mieux répondre aux enjeux environnementaux et climatiques ainsi qu'aux questions sanitaires.

Ce niveau d'innovation promet de se maintenir ces prochaines années. En effet, les professionnels du secteur prévoient une montée en puissance des attentes de leurs clients (principalement les entreprises des secteurs de l'agroalimentaire, du Home Care et du Body Care<sup>2</sup>) par rapport à l'amélioration de leur empreinte carbone, à la recyclabilité et à l'intégration de matières recyclées dans les emballages plastiques. Pour y répondre, **les fabricants français entendent prioriser parmi leurs investissements la recyclabilité et l'allègement des emballages, ainsi que l'incorporation de recyclé dans leurs produits**, le tout en anticipant le règlement européen qui rendra obligatoire l'incorporation de 30% à 35 % de matière recyclée dans les emballages plastique en 2030<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> ELIPSO, l'association professionnelle qui représente les fabricants d'emballages plastiques (rigides et souples) en France, a missionné l'institut d'études Xerfi en 2024 pour réaliser son enquête bisannuelle auprès de ses adhérents qui représentent 65% du CA du marché (7,2 milliards sur 11 milliards d'€). Le but de la démarche était de pouvoir disposer d'informations et de données objectives sur le poids réel du secteur et sur les actions mises en place en faveur de l'économie circulaire en 2023.

<sup>2</sup> Produits d'entretien/hygiène et beauté cosmétique hygiène

<sup>3</sup> Cet objectif est de 10 % pour certains emballages au contact sensible avec leur contenu.





Rendre l'emballage plastique recyclable et y intégrer davantage de MPR (matières plastiques recyclées) témoigne de la volonté de la filière de s'adapter dans un contexte réglementaire complexe. L'incorporation de MPR se heurte toutefois à des limites, particulièrement concernant la disponibilité et la qualité de celles-ci ainsi que leur prix deux fois plus élevé que celui de la matière vierge.

Pour s'assurer notamment un approvisionnement en MPR de qualité, **29% des entreprises du secteur pratiquent elles-mêmes une activité relative au recyclage sur l'un de leurs sites de production**. Une circularité rendue possible par l'innovation mais qui n'est pas sans conséquences sur la fonctionnalité de l'emballage (déformation notamment) et sur l'outil de production.

Les entreprises françaises de l'emballage plastique ne comptent pas en rester là. **58% d'entre elles développent ou pensent développer prochainement des emballages biosourcés, biodégradables, compostables**. Là encore, des contraintes s'exercent sur l'ambition collective de développement de ces résines spécifiques : un coût élevé, une faible disponibilité des matières et l'absence de filière spécifique de collecte et de traitement de ces déchets.

**"Les industriels du plastique sont pleinement engagés dans les enjeux environnementaux et liés à la santé humaine, au-delà même des obligations réglementaires : décarbonation, lutte contre la pollution plastique et sécurité sanitaire**. Pour que ces investissements aient une portée utile, il est important de leur garantir une meilleure lisibilité et stabilité des cadres réglementaires européens et français, souvent en décalage. Devant la nécessité de réindustrialisation de la France et compte tenu du poids grandissant des importations venant de Chine, la clarification et la mise en cohérence des obligations est nécessaire. Si l'industrie du plastique doit prendre ses responsabilités, la résolution de la question écologique ne pourra aboutir qu'en mobilisant tout l'écosystème : metteurs en marché, recycleurs et collectivités, éco-organismes et pouvoirs publics", estime Gaël Bouquet, Délégué Général d'Elipso.

**ELIPSO** est le syndicat professionnel des fabricants français d'emballages plastiques (rigides et souples). Elipso accompagne et représente ses 125 adhérents (majoritairement des PME) sur les grands sujets de transformation et notamment celui d'une transition écologique vers une économie circulaire, dans un contexte réglementaire complexe.

**CONTACT PRESSE : AGENCE ECONOVIA**

**Ali Errakhmi** . [ali.errakhmi@econovia.fr](mailto:ali.errakhmi@econovia.fr) . 06 34 17 42 90

**Ludovic Bayle** . [ludovic.bayle@econovia.fr](mailto:ludovic.bayle@econovia.fr) . 06 29 65 39 53

**Tiffany Ikiadimi** . [tiffany.ikiadimi@econovia.fr](mailto:tiffany.ikiadimi@econovia.fr) . 06 15 44 98 74



Les entreprises de l'emballage  
plastique et souple

